

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le

ID : 064-216405118-20230310-2023_22D-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le bilan de la Commune tel que définit plus haut dit que ce bilan sera annexé

an de la politique financière de la
au compte administratif 2022.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.
Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de mairie,

Le Maire,

Gérard CAYRON



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES

Exercice	Présents	Votants
23	21	23

CONVOCATION

Date : 06/03/2023

Affichage : 06/03/2023

N° 2023-22D